

Points de rassemblement pour l'évacuation d'urgence

Un point de rassemblement est un lieu de rassemblement sûr où tous vos employés et toutes les autres personnes présentes sur votre chantier peuvent se rassembler en cas d'évacuation d'urgence.

Un point de rassemblement est un lieu de rassemblement sûr où tous vos employés et toutes les autres personnes présentes sur votre chantier peuvent se rassembler en cas d'évacuation d'urgence.

Évacuation

Le fait de réaliser une appréciation des risques constitue une bonne première étape!

1. Déterminez quels types d'urgences peuvent survenir sur votre lieu de travail et nécessiter une évacuation.
2. Déterminez les dangers qui peuvent survenir pendant le processus d'évacuation de toutes les zones de travail pour arriver au point de rassemblement.
3. Évaluez le risque : est-il acceptable ou des mesures supplémentaires sont-elles nécessaires?
4. Mettez en œuvre les mesures nécessaires pour éliminer ou réduire le risque de blessure ou de maladie.

Emplacement du point de rassemblement

Lors de la détermination de l'emplacement du point de rassemblement, il y a quelques facteurs à prendre en compte :

Accessibilité et taille

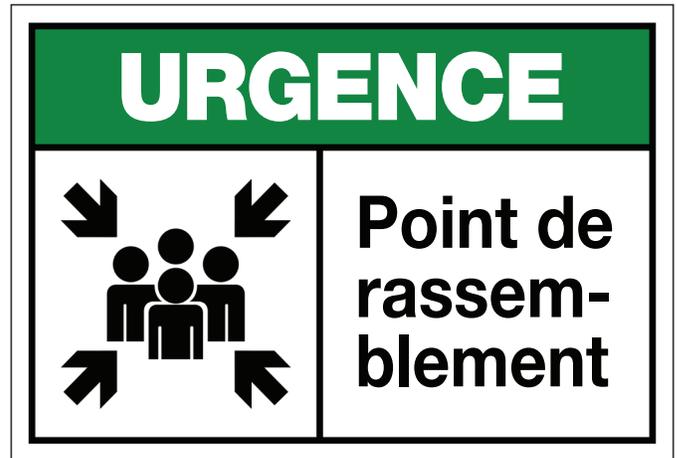
Commencez par évaluer les zones proches des sorties de secours qui sont suffisamment grandes pour accueillir tous les travailleurs de votre entreprise, y compris les clients, les visiteurs et les entrepreneurs. Vous aurez peut-être besoin de plusieurs points de rassemblement pour y parvenir.

Dangers à éviter

- Trafic
- Lignes électriques aériennes
- Réservoirs de combustible
- Impasses (ne vous piègez pas dans la cour)
- Risques chimiques (tenez compte de la direction du vent et songez à un autre point de rassemblement)
- Voies/zones d'intervention d'urgence (restez à l'écart des intervenants d'urgence)
- Mauvaise communication (entre plusieurs points de rassemblement et les intervenants d'urgence)

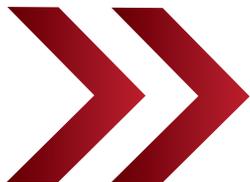
Signalisation

Une fois le ou les points de rassemblement déterminés, installez les panneaux de signalisation et mettez à jour les plans d'évacuation. Le panneau de signalisation du point de rassemblement doit être monté suffisamment haut pour ne pas être dissimulé par les piétons ou la circulation automobile, et suffisamment grand pour être vu dans de mauvaises conditions d'éclairage.



Distance du bâtiment

Le point de rassemblement doit être situé à une distance sécuritaire de tout bâtiment. Une pratique exemplaire consiste à déterminer la hauteur du bâtiment, puis la multiplier par 1,5. Utilisez cette distance comme ligne directrice de distance minimale. En cas d'urgence, le point de rassemblement peut être repoussé davantage, au besoin.



RPM RISK. PROFESSIONALLY MANAGED.

Téléphone : 204-632-6600 | Courriel : info@rpmsafety.ca | Site Web : www.rpmsafety.ca

Adresse : 25, rue Bunting, Winnipeg (MB) R2X 2P5

Points de rassemblement pour l'évacuation d'urgence

Un point de rassemblement est un lieu de rassemblement sûr où tous vos employés et toutes les autres personnes présentes sur votre chantier peuvent se rassembler en cas d'évacuation d'urgence.

Exercices d'évacuation

Les points de rassemblement doivent être communiqués lors de l'orientation et de la formation continue. Tout le monde doit être formé sur ce qu'il faut faire et où aller en cas d'évacuation d'urgence.

La meilleure façon de déterminer si le plan nécessite des modifications consiste à effectuer un exercice d'évacuation d'urgence. Informez le service des incendies local du bâtiment où un exercice d'évacuation ou d'urgence doit avoir lieu au moins 24 heures avant la date et l'heure de l'exercice.

Lorsque vous effectuez un exercice, enregistrez les renseignements suivants :

- Date et heure de l'exercice
- Délai pour évacuer le bâtiment
- Notes générales
 - » Dangers cernés
 - » Présences
 - » Communication entre plusieurs points de rassemblement



- [Formation sur l'inspection des lieux de travail](#) (en anglais seulement) : Ce cours permettra aux participants d'expliquer les exigences et les objectifs d'une inspection des lieux de travail, de savoir à quoi porter attention et comment repérer un danger, de connaître le processus à suivre lorsque des failles sont constatées durant l'inspection et de comprendre le processus de mise en œuvre des mesures correctives et les moyens pour contrôler et cerner les tendances.
- [Identification des dangers et contrôle des risques](#) (en anglais seulement) : Le fait de reconnaître ce qui menace la sécurité des travailleurs sur leur lieu de travail constitue la première étape pour garantir leur sécurité. Une approche proactive de l'atténuation des risques en lieu de travail augmente considérablement les chances de réduire la gravité et l'ampleur des blessures. Ce cours permet aux élèves d'acquérir les connaissances pratiques nécessaires pour déterminer, évaluer et contrôler les éléments dangereux propres à leur lieu de travail afin qu'ils puissent participer à la prévention des incidents dangereux.
- [Rapports d'incidents et enquêtes](#) (en anglais seulement) : Le lieu de travail doit disposer d'une procédure pour signaler les blessures, les maladies et les incidents dangereux liés au lieu de travail. Dès la réception de ces rapports, une procédure doit également être mise en place pour s'assurer que des enquêtes sont menées à bien afin d'éviter que de tels incidents se reproduisent.
- [Responsables de la sécurité du parc](#) (en anglais seulement) : Le rôle de responsable de la sécurité est de fournir un soutien et des conseils globaux à tous les secteurs de l'organisation. Ils collaborent avec l'équipe de direction pour élaborer des stratégies à court et à long terme afin de bâtir une culture de sécurité au sein de l'organisation.

Loi (fédérale)

[Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail, PARTIE XVII – Séjourner en sécurité dans un lieu de travail](#)

Veillez noter que les cours de RPM sont offerts uniquement aux entreprises enregistrées auprès de RPM. Votre entreprise doit être enregistrée auprès de RPM et doit être en voie d'obtenir une certification ou doit détenir un certificat de reconnaissance de camionnage de Sain et sauf au travail Manitoba. Vous n'êtes pas encore enregistré(e) au programme RPM? Enregistrez-vous dès aujourd'hui!

Vous souhaitez obtenir plus de renseignements? RPM peut vous aider!

RPM propose un certain nombre de cours pour vous aider à prendre en charge votre plan SST. Si cet article vous a été utile, à vous ou à d'autres personnes de votre organisation, vous devrez peut-être songer à ce qui suit :

Communiquez avec RPM par courriel à info@rpmsafety.ca, par téléphone au 204-632-6600 ou en visitant notre site Web www.rpmsafety.ca